

Palestine

les travailleurs et travailleuses entre colonisation et exploitation...

Une délégation appartenant au réseau européen des syndicats alternatifs et de base (CNT et Solidaires pour la France et IAC pour la Catalogne), s'est rendue en Palestine à l'occasion du premier mai. Trois militant-es de Solidaires y ont participé.



photo : DR

Un mouvement inédit et massif

En février, une grève des enseignant-es a duré six semaines avec une première manifestation de 20 000 personnes à Ramallah. Les raisons : un malaise profond dans la profession et des promesses non tenues sur l'augmentation des salaires et à un coût de la vie très élevé.

Lorsque les enseignant-es ont démarré leur mouvement, ils et elles se sont confronté-es à leur syndicat très lié à l'Autorité palestinienne (AP) et dont les dirigeants sont nommés par le Fatah. N'espérant rien de ce syndicat « poids mort », ils et elles ont décidé de s'organiser en comités locaux dans toute la Cisjordanie. Leurs délégués se réunissaient une fois par semaine à Ramallah pour décider de la suite du mouvement malgré les obstacles (check point, contrôles policiers palestiniens, incitation à un retour au travail des élus, des religieux...).

Ils et elles ont obtenu la garantie de l'augmentation de 10%, mais ne sont pas totalement satisfait-es. Un nouveau syndicat est en construction en lien avec la fédération des syndicats indépendants (GFIU).

Une loi sur la sécurité sociale

D'autres mouvements de grève ont suivi en particulier contre la loi sur la sécurité sociale concernant à ce stade retraites et maternité pour les salariés-es du secteur privé.

Dans les faits, ce projet réunit à peu près tout le monde contre lui. De très nombreuses personnes ne seront pas concernées au vu de ce qu'est le salariat en Palestine : secteur informel très important, périodes de travail discontinues, tout cela étant accentué pour les femmes. Le nombre d'années de cotisation nécessaire pour percevoir une retraite rend le système peu crédible. Le niveau de cotisation pour les salarié-es est élevé (7,5%) et non compensé par une augmentation de salaire. Les indemnités de

licenciements pré-existantes même si mal appliquées sont supprimées. Et le système est construit sur un modèle néo-libéral qui sévit ailleurs et confie la gestion des fonds au secteur privé. De grandes manifestations ont eu lieu et ce mouvement continue. Là aussi le syndicalisme indépendant sous ses différentes formes se confronte aux syndicats officiels qui ont négocié dans de très mauvaises conditions la loi actuelle. Il faut noter que l'inexistence d'élections actuellement en Palestine rend le débat démocratique dans la société très difficile : promulgation par décrets, absence de débat parlementaire...

Un contexte de dépendance complète face aux institutions internationales (FMI, Banque mondiale) mais aussi d'alliances de capitaux étrangers, y compris israéliens, et palestiniens qui ramènent la construction d'un état palestinien avec des lois sociales à une certaine fiction. Le paiement des congés maternité concernera un nombre limité de femmes qui travaillent et il est en dessous des normes de l'OIT.

La condition de l'exploitation coloniale

L'exploitation directe par Israël de la main d'œuvre palestinienne conduit à des conditions de travail et de vie épouvantables. Des milliers de salarié-es traversent chaque jour les check points entre la Cisjordanie et Israël pour travailler dans l'agriculture, la transformation des produits agricoles et le bâtiment.

Le check point de Tulkarem où nous nous sommes rendu-es avec des syndicalistes de la nouvelle fédération des syndicats (NFTU) voit passer 12 000 travailleurs et travailleuses par jour entre 3 heures et 7 heures du matin. Ils et elles viennent des villes alentours : de Jenine, de Naplouse et encore plus de Tulkarem. Le check point est un long couloir qui semble plus destiné à des animaux qu'à des humain-es. Les personnes s'y entassent la nuit pour travailler le jour. Israël décide du flux, contrôle, refuse si besoin des personnes qui ont fait la queue toute la nuit pour une relation familiale, pour une trace suspecte restée sur les mains...

De l'autre côté, les salarié-es sont sans droits, peuvent être viré-es sans préavis et sans salaire, cotisent obligatoirement au syndicat israélien officiel, la Histadrout, qui ne les défend pas et est censée reverser le montant des cotisations au syndicat officiel palestinien (la PGFTU). Les syndicats indépendants tentent de s'adresser à ces salarié-es et de les aider quand ils et elles font appel à eux, ainsi que des associations, organisations non gouvernementales plus portées sur les questions de défense juridique.

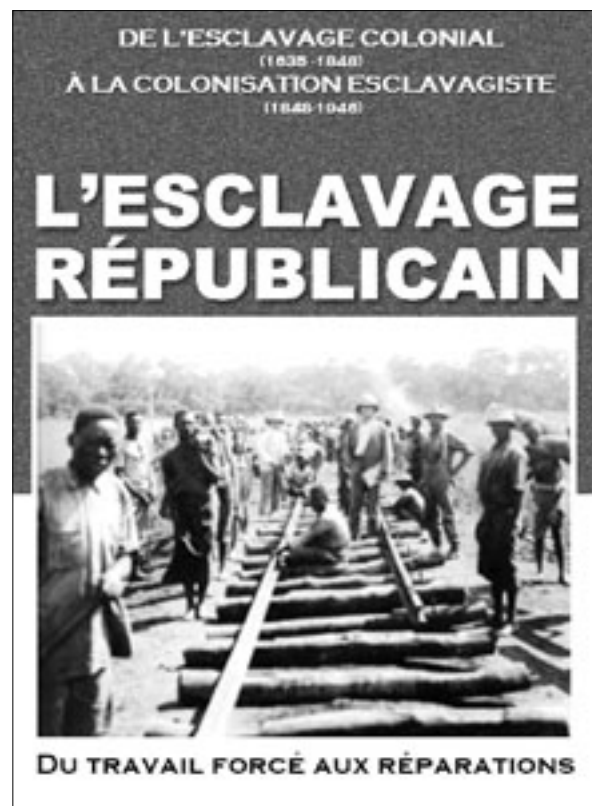
Solidaires continuera son travail de solidarité avec les mouvements sociaux (suivi des luttes en cours, besoins en formation syndicale) ainsi que son investissement plus général notamment à travers la campagne Boycott, Désinvestissement, Sanctions (BDS) et le refus du traité commercial entre Israël et l'UE.

infos solidaires



Université d'été ATTAC – CRID

ATTAC organise son université d'été pour la première fois en partenariat avec le CRID, du 6 au 9 juillet à Besançon avec la tenue aussi de la 1^{re} édition de l'université d'été des mouvements sociaux et de la solidarité internationale. Le thème développé sera « des utopies aux alternatives, agissons ensemble ! » à travers de nombreux modules et ateliers pédagogiques de formation et d'information (climat, migrations, commerce, militantisme, paix, banques et finance, éducation au développement, droits des femmes et des peuples autochtones...). Plus d'informations sur : <http://www.universite-si.org>



Esclavage, travail forcé... réparations

L'esclavage a été aboli en France en 1848, mais le travail forcé n'a cessé officiellement qu'en 1946. Aujourd'hui, les effets de ce passé sont visibles dans les conflits sociaux des départements d'outre-mer, encore récemment à Mayotte, dans la politique française et la France, dans la misère que connaissent les territoires concernés... Parler de l'histoire de ces crimes contre l'humanité et exiger des réparations à même de constituer une reconnaissance officielle, c'est l'objectif de la petite brochure « L'esclavage républicain – Du travail forcé aux réparations » publiée par le Cran, le comité d'organisation du 10 mai, le collectif outre-mer CGT et Solidaires : <http://solidaires.org/Pour-l-abolition-du-travail-force-dans-les-Colonies>

Notre-Dame-des-Landes : La mobilisation continue !

Le gouvernement a concocté une ordonnance lui permettant d'organiser la consultation localement annoncée faisant fi des recours juridiques en cours et de la procédure d'infraction engagée par la Commission européenne contre l'État français. Ce gouvernement n'en est pas à un déni de démocratie près. La coordination des opposants prépare la campagne comme une nouvelle tribune pour réclamer l'abandon du projet et quel que soit le résultat de la consultation, la lutte se poursuivra. Le rassemblement annuel des 9 et 10 juillet à Notre-Dame-des-Landes revêt un caractère particulier cette année puisqu'il sera consacré à la démocratie.

Expressions solidaires

Journal bimestriel édité par l'Union syndicale Solidaires
Rédaction : 144 bd de la Villette
75 019 Paris

Téléphone : 01 58 39 30 20
Fax : 01 43 67 62 14
contact@solidaires.org

Directrice de publication :
Cécile Gondard-Lalanne

N° CPPAP : 1 008 S 05397
Dépôt légal : à parution

Imprimerie : Rotographie,
Montreuil-sous-Bois (93)

IMPRIM'VERT®

Graphisme : Atelier Du Bonjour